

Envoi par courrier et par télécopieur : 418 295-4682

Québec, le 13 février 2012

Madame Lucie Rousseau
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Répondante ministérielle
Conseillère aux affaires régionales
625, boul. Laflèche, bureau R.C. 702
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5

**Objet : Projets de réserves de biodiversité pour huit territoires dans la
région administrative de la Côte-Nord**

Questions complémentaires du 13 février 2012 (DQ16-n^{os} 25 et 26)

Madame,

En référence au projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet ces questions dont les réponses sont attendues d'ici le **16 février prochain**:

Question 25

Au regard des agrandissements reportés des réserves de biodiversité projetées du lac Plétiipi, du lac Berté, du brûlis du lac Frégate et de la rivière Godbout, est-ce que votre ministère a autorisé la réalisation d'activités forestières? Dans l'affirmative, veuillez détailler.

Question 26

Un nouveau régime forestier devrait s'appliquer à partir de 2013. Votre ministère compte-t-il autoriser les activités forestières à l'intérieur des territoires identifiés en tant qu'agrandissements reportés avant que ceux-ci soient officiellement acceptés ou rejetés?

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Josée Harvey
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission